



# Guide des exposants

Né d'une volonté citoyenne, le Marché d'à côté célèbre sa troisième édition cette année. Lors de l'été 2023, 29 exposants ont pu présenter le fruit de leur passion à près de 700 visiteurs pendant le week-end.

Pour la 3e édition, notre objectif est de concocter un événement festif et convivial, mettant en avant la découverte et l'entrepreneuriat chez les enfants.

## Description des catégories de exposants souhaités

Nous lançons une invitation à toutes les entreprises et aux citoyens passionnés qui disposent de produits à vendre dans chaque catégorie d'exposants énumérée ci-dessous. Profitez de l'opportunité de louer un espace et de présenter vos créations, vos produits cultivés ou transformés. Venez partager le fruit de votre passion au Marché d'à côté de Saint-Lambert-de-Lauzon.

Voici une description des exposants que nous souhaitons accueillir au Marché :

### Producteurs et transformateurs agroalimentaires

Les producteurs et transformateurs agroalimentaires sont les bienvenus pour vendre leurs fruits, légumes, fines herbes, œufs frais, confitures, marinades ou tous autres produits alimentaires produits ou transformés à la ferme ou dans votre jardin.

### Artisans

Les artisans des métiers d'arts pourront vendre leurs créations tels que des bijoux, des vitraux, des articles de couture et de tricot, de la laine, des créations en bois, en métal, en céramique, en matières recyclées ou autres éléments créatifs.

## Artistes

Les peintres, sculpteurs, potiers et auteurs pourront vendre leurs toiles et dessins, sculptures, céramiques et écrits.

## Petits entrepreneurs

Afin de développer leur créativité, leur sens des responsabilités, leur autonomie et leur confiance en soi, les enfants de moins de 17 ans sont invités à mettre de l'avant leur passion ou un produit.



## Critères de sélection des exposants

Le comité des loisirs sélectionnera les exposants en fonction des critères suivants :

- Date de la réception de la demande;
- Catégorie du marchand (le comité veillera à ce que le Marché d'à Côté offre une diversité dans les produits offerts);
- Localité (les exposants de Saint-Lambert-de-Lauzon seront privilégiés, les places restantes seront offertes aux exposants provenant d'ailleurs).

## Informations destinées aux exposants

Coût de location d'un espace. Pour les petits entrepreneurs, c'est gratuit!

### Option 1 : Tous inclus

100 \$ pour les deux journées

- Comprend : une table de 8 pieds, deux chaises, une nappe noire et un espace réservé sous notre chapiteau.

### Option 2 : « J'apporte mon chapiteau »

50 \$ pour les deux journées

- Comprend : une table de 8 pieds, deux chaises et une nappe noire.
- Vous devez obligatoirement apporter votre chapiteau. Vous êtes responsable du montage/démontage de celui.

## Internet

Une connexion internet sera disponible sur le site.

## Électricité

L'électricité sera disponible à certains emplacements seulement (veuillez en faire la demande dans votre formulaire de demande d'admission).

À noter que nous ne pouvons garantir à tous l'accès à l'électricité.

## Prix Coup de cœur **NOUVEAUTÉ!**

Pour la troisième édition, un prix Coup de cœur sera décerné au petit entrepreneur qui se sera le plus démarqué ainsi qu'à l'artisan, l'artiste ou le producteur coup de cœur. Ce prix sera attribué par un vote du public.

## Mode de paiement

Les modes de paiement que vous accepterez restent à votre discrétion.

## Montage et démontage de votre kiosque

### Horaire de l'événement

Montage	Vendredi 5 juillet	13 h à 16 h
Événement		16 h à 21 h
Démontage		21 h à 22 h
Montage	Samedi 6 juillet	8 h à 9 h
Événement		9 h à 16 h
Démontage		16 h à 18 h

L'organisation du Marché d'à côté s'engage à fournir de la surveillance sur le site dans la nuit de vendredi à samedi.

## Conditions d'annulation de l'événement



Il est prévu que l'événement soit maintenu en cas de pluie. Advenant des conditions météorologiques majeures, la décision pourra être revue.

## Procédure d'admission

Les entreprises et personnes intéressées à avoir un espace à la 3e édition du Marché d'à côté devront remplir le **Formulaire de demande d'adhésion des exposants** **avant le 2 mai 2024**.

Le Comité citoyens des loisirs, organisateur de cet événement, confirmera à tous la réservation ou le refus de leur demande avant le 15 mai basé sur les critères de sélection énoncés précédemment. Veuillez-vous référer aux catégories de exposants souhaitées pour connaître les types d'entreprises ou de projets qui seront privilégiés.

L'entente de location devra être signée avant le 31 mai 2024.

Le paiement de l'emplacement devra être complété avant le 31 mai 2024 pour confirmer la réservation de votre emplacement.

Si vous devez vous désister et ne pouvez pas être présents, nous vous demandons de nous aviser le plus rapidement possible. Le Marché vous remboursera votre place pour un désistement **avant le 7 juin 2024**. Après cette date, les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

## Matières résiduelles

À la fin de chacune des deux journées, nous demandons aux exposants de ramasser leurs résidus et de les disposer dans les bacs appropriés mis à votre disposition sur le site : poubelles, recyclage et compost. Nous demandons la collaboration de tous les exposants afin que le site demeure propre et agréable pour les visiteurs.

## Emplacement des kiosques

L'aménagement des kiosques est à la discrétion du comité organisateur, votre emplacement vous sera indiqué à votre arrivée sur place.

**Il nous fera plaisir de répondre à vos questions. Contactez-nous dès maintenant!**

Pascal Vachon, directeur du Service des loisirs

Coordonnées : 418 889-9715, poste 2234 / [loisirs@mun-sldl.ca](mailto:loisirs@mun-sldl.ca)

# Plan préliminaire du site **NOUVEAUTÉ!**

Pour la 3e édition du Marché d'à côté, le site utilisé sera le parc Alexis-Blanchet. Cette décision a été prise pour faciliter l'accès au site, bonifier les services offerts et augmenter le nombre d'exposants.

**1096, rue du Pont, Saint-Lambert-de-Lauzon, QC G0S 2W0**



## Stationnements

Advenant le cas où tous les stationnements sont utilisés, les rues voisines peuvent être utilisées : rues Josée, Sylvain, Marie ou Madeleine.



## Chapiteaux des exposants